

afa

Association  
Française  
d'Arbitrage



Dîner débat de l'AFA

27 juin 2017

Maison du Barreau

afa

Association  
Française  
d'Arbitrage



Dîner débat de l'AFA

27 juin 2017

Maison du Barreau



## L'INOPPOSABILITÉ DU NOUVEL ARTICLE 2061 DU CODE CIVIL

Débat introduit par **François-Xavier TRAIN**, Professeur à l'Université Paris - Nanterre

Et provoqué par **Nathalie MEYER-FABRE**, Avocat au Barreau de Paris

Chers Amis,

Nous sommes heureux de vous convier à notre prochain dîner débat, qui se tiendra le **mardi 27 juin 2017 à 20 heures à la Maison du Barreau à Paris**, 2 rue de Harlay 75001.

En espérant vous retrouver nombreux, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bertrand MOREAU, Président de l'AFA

## L'INOPPOSABILITÉ DU NOUVEL ARTICLE 2061 DU CODE CIVIL

### Bulletin d'inscription

Prénom et nom : .....

Qualité : .....

Tél. : .....Mail : .....

Participera le 27 juin 2017 au dîner **et joint à l'ordre de l'AFA un chèque de :**

- 90 € pour les adhérents AFA
- 100 € pour les non adhérents

Règlement par virement bancaire sur demande

A retourner à l'**Association Française d'Arbitrage**  
8 avenue Bertie Albrecht 75008 Paris  
contact@afa-arbitrage.com

Tél : 01 53 77 24 31